

Observation n°4

De : jeanclaude PLU
Envoyé : samedi 25 janvier 2020 18:18
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : Projet éolien à Moréac

Bonsoir, je m'oppose à cet énième projet éolien dans nos territoires. STOP ASSEZ TROP C'EST TROP !
Les ruraux n'en peuvent plus de voir leurs territoires pollués par ces machines infernales.
Quels paysages allons nous laisser aux générations futures ? Cette politique du développement massif de l'éolien est une très grande catastrophe économique et écologique...
L'EOLIEN EST UN LEURRE... L'Allemagne l'a bien compris, ce pays pourtant précurseur mais qui fait marche arrière toute....
Et nous, nous continuons d'aller dans le mur...
J. C. PLU Maire de Boiry ste Rictrude (62)

Observation n°5

De : Francis BOUILLON
Envoyé : samedi 25 janvier 2020 20:04
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : projets éolien

Les éoliennes industrielles :

1. Sont un vecteur avéré de corruption,
2. Organisent le déni de démocratie,
3. Produisent une élévation anormale du coût de l'électricité,
4. Détruisent les paysages,
5. Détruisent les patrimoines,
6. Sont dangereuses pour les oiseaux et chauve-souris,
7. Induisent des bruits insupportables jusqu'à 900 m,
8. Génèrent des ombres portées sur plus de 2500 m,
9. Sont extrêmement coûteuses pour les finances tant publiques que celles des citoyens,
10. Produisent de manière intermittente et incontrôlée,
11. Divisent la population,
12. Sont promues et vantées par tous les médias, ceux-ci étouffant toute parole n'étant pas dans la mouvance pseudo-verte,
13. Obligent la construction et le maintien en stand-by d'unités pilotables,
14. Réduisent voire suppriment la rentabilité des unités pilotables, indispensables,
15. N'ont pas d'influence positive sur la production de CO2 comme erronément crié,
16. Créent environ 15 tonnes de déchets totalement non recyclables par éolienne (les pales) soit actuellement 1820 pièces pour un total de 9100 tonnes de déchets de 50 m de long et de 4 m de large qui –au mieux- se décomposeront en libérant hors contrôle leurs fibres.

Observation n°6

De : Marcel Puygrenier
Envoyé : dimanche 26 janvier 2020 09:03
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : Enquête publique, projet éolien de SEPE KERVELLIN

Marcel Puygrenier - 4 lieu dit Bachellerie 16420 Saulgond

à Monsieur Dominique Berjot, Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis opposé à ce projet éolien pour les raisons suivantes:

- j'habite à 1 700 m du parc éolien de Saulgond/Lesterps (16), celui-ci a été installé en 2011 et depuis janvier 2015, je souffre d'acouphènes dues à la présence de ces machines.
- les éoliennes détruisent les paysages
- leur présence à proximité des habitations entraîne une diminution de leur valeur.
- elles portent atteintes aux monuments historiques.
- elles détruisent les milieux naturels, la faune et la flore.
- les loyers versés aux agriculteurs, 3 500 € par mégawatt (voir enquête publique de Pleuville en Charente) permettent d'acheter la signature des propriétaires.
- leur démantèlement n'est pas suffisamment provisionné.
- on ne connaît pas la date de celui-ci.
- leur production est intermittente ce qui entraîne la mise en service de centrales électriques thermiques pour produire de l'électricité quand il n'y a pas de vent.
- cette politique entraîne une hausse du coût de l'énergie, ce qui est anti-social.

En conséquence, je vous demande, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de donner un avis défavorable à ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marce Puygrenier